

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W19-422869

189158



### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

0301

Matricule : \_\_\_\_\_ Société : \_\_\_\_\_

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SOUKI BOUCHIB

Date de naissance :

25-12-42

Adresse :

06-61-32-15-88

Tél. : 05-22-36-62-43

Total des frais engagés : 3899,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr MIKOU A.  
ENDOCRINOLOGIE DIABÈTE  
39, BD. RAHAL EL MESKINI - CASA  
TEL:022 31 16 30 - FAX:022 31 06 74

Date de consultation :

14/06/2022  
SOUKI Bouchib

Age : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

DR Bouchib HDS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/06/2011	CS	1	100000	INP : 1111111111111111 Dr MIKOU A ENDOCRINOLOGIE DIABETE 39, BD. RAHAL EL MESKINI - CASABLANCA TEL: 022 31 16 74 FAX: 022 31 06 74
15/06/2011				
16/06/2011				
17/06/2011				

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DAHBI Loc 66, N° 13 Bis 2 Sidi Othmane Casablanca Tél : 05 22 55 76 00	14.06.2022	3899,90

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

$$\begin{array}{r|l}
 & 21433552 \\
 \begin{array}{c} 25533412 \\ 00000000 \end{array} & \begin{array}{c} 00000000 \\ 00000000 \end{array} \\
 \hline
 \begin{array}{c} 00000000 \\ 35533411 \end{array} & \begin{array}{c} 00000000 \\ 11433553 \end{array}
 \end{array}$$

#### [Création, remonté, adionction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

# Docteur MIKOU Abdelhaq

الدكتور ميكو عبد الحق

Diplômé de la faculté de  
Médecine de Toulouse

Spécialiste en  
Endocrinologie - Diabète  
Maladies de la nutrition

خريج كلية الطب بتولوز

اختصاصي في

أمراض الغدد، مرض السكر

Obésité - Maigreux - Maladies du Cholestérol

- Goitre -

Sur Rendez-vous

TRIPÉ 081113876

السمنة و أمراض الكوليسترول

بالموعد

Membre de :

- SFD

Société Francophone du Diabète

- EASD

Association Européenne pour l'Etude du Diabète

- MGSD

Groupe Méditerranéen pour l'Etude du Diabète

Casablanca, le

14.06.2022

Dr Soufia Boudraoui

Traitements  
Pour 3 Mois

Ensuite nouvelle facture

489,00 x 6

50 v ab

40 v hr

SV

31,30 x 3 2 flacon 200

17.60

SV

218,00 x 4 Aperoval 300

100 v

SV

3899,90

PHARMACIE DAHBI

Bloc 66, N° 13 Bis 2 Sidi Othmane  
Casablanca

Tél : 05 22 55 76 00

Dr MIKOU A  
ENDOCRINOLOGIE DIABÈTE  
39, BD. RAHAL EL MESKINI - CASA  
TEL: 022 31 16 30 - FAX: 022 31 06 74

39، شارع رحال المسكيني - الطابق (2) - الدار البيضاء - الهاتف (عيادة) : 05 22 31 16 30 - هاتف وفاكس : 05 22 31 06 74  
39, Bd Rahal El Meskini - 2<sup>eme</sup> étage - Casablanca - Tél. : 05 22 31 16 30 - Tél./Fax : 05 22 31 06 74  
e-mail:famillemikou@gmail.com

SOUKI BOU CHAÏB N° 0301

**ZYLORIC 200 mg**

Boîte de 28 comprimés  
A.M.M. n° 62 DMP/21 NTT  
SOTHEIMA BOUSKOURA Remboursable AMO



6 118000 022244

**COMPOSITION :**

Allopurinol  
Excipients.

Effet notable : lactose  
Mode d'emploi :

Les comprimés sont à avaler telles  
vues d'eau, après le repas.

**Zyloric**

allopurinol

**200 mg**

10 30 2 1 3 5 0 7  
EXP 01 2 2 6  
PPV 31. 30

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebââ Casablanca

Aprovel 300 mg, cp b 28  
P.P.V : 218,00 DH

6 118001 080908

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebââ Casablanca

Aprovel 300 mg, cp b 28  
P.P.V : 218,00 DH

6 118001 080908

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebââ Casablanca

Aprovel 300 mg, cp b 26  
P.P.V : 218,00 DH

6 118001 080908



# PHARMACIE DAHBI



SOUKI BOUCHAIB  
HUPRAS  
ICE: W-19 422859

Facture N° : 11/2022

DATE : 14-06-2022

Arrêtée la présente facture à la somme de :

« TROIS MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DIX NEUF DHS  
QUATRE VINGT DIX C.T.S M

